



Facture de péage
Cette facture vous est adressée au nom d'Axxès pour le compte des sociétés sur lesquelles vous avez circulé

15 RUE DES CUIRASSIERS
69487 LYON CEDEX 03
FRANCE

Facture N° : FR24008462817
Période du 01/03/2024 au 15/03/2024
Pays circulé : France
Date 15/03/2024

01717
00250



SARL GRANGIE
ZONE INDUSTRIELLE DE REGOURD
46000 CAHORS

N° Client : 000112607
N° Contrat : 000134740
TVA N° : FR02400395950

Votre centre de gestion
CGAS ASF ATELIER CGAS - AXXES
GARE DE PEAGE AUTOROUTIER ASF ROUTE NATIONALE 113
13310 ST MARTIN DE CRAU
e-mail : st-martin@axxes.fr

240310

TOTAL FACTURE

Code TVA	Référence de loi	Montant HT (EUR)	TVA (EUR)	Montant TTC (EUR)	% TVA
FR-C20	TVA 20%	10,42	2,08	12,50	20,00%
TOTAL		10,42	2,08	12,50	

TOTAL EUROS	1€ = 1,0000 EUR	10,42 €	2,08 €	12,50 €
--------------------	------------------------	----------------	---------------	----------------

FR-C20: Soumis à TVA

PS le 02/04/24

Référence du paiement

Montant prélevé (EUR): 12,50 le 02/04/2024
Sur le compte: FR7630004001750002016366887
SEPA RUM N° 00011260700020163668

Pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêts légal. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due dès le premier jour de retard de paiement (Art L 441-10 du Code de Commerce).